

République française

ARDECHE

## USCLADES ET RIEUTORD - Commune

Séance du 15 avril 2026

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 10/04/2026

quinze avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Sébastien BOURDELY

Présents : 11

**Présents :** Monsieur Sébastien BOURDELY, Madame Bernadette ROCHE, Monsieur Joseph ARZALIER, Monsieur Christian ESPIARD, Monsieur Dominique ARCIS, Monsieur Christophe MOUNIER, Madame Ludivine TREUSSART, Madame Cécilia ROMBI, Madame Manon MEJEAN, Monsieur Denis JOURDAN, Madame Isabelle JOUVE

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

**Représentés:**

Refus de vote

0

**Excusés:**

Abstentions: 0

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Madame Cécilia ROMBI

### Objet: Nomination des membres de la commission communale des impôts directs. - DE\_2026\_011

VU l'article 1650 du Code Général des Impôts,

VU l'article L. 2121-32 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**CONSIDERANT** que le Conseil Municipal doit procéder, à la demande de Monsieur le Directeur des Services Fiscaux, à l'établissement d'une liste de contribuables comportant douze noms pour les membres titulaires et douze noms pour les membres suppléants, parmi lesquels seront désignés les six membres titulaires et six membres suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs.

**CONSIDERANT** que les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

**CONSIDERANT** qu'un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

Le conseil municipal **DECIDE** de dresser une liste de présentation de 24 noms de contribuables parmi lesquels le Directeur départemental des finances publiques procédera à la désignation des membres titulaires et suppléants appelés à siéger au sein de la C.C.I.D

Membres titulaires : 1-ARCIS Dominique, 2-ARZALIER Joseph, 3-MEJEAN Manon, 4-FLACHAT

Ludivine, 5-GUILLERMIN Jean-Louis, 6-JOURDAN Denis, 7-NONIER Florent, 8-ROUX Catherine, 9-TREUSSART Ludivine, 10-ROCHE Bernadette, 11-ESPIARD Christian , 12-JOUVE Isabelle

Le conseil municipal

**AUTORISE** Monsieur le maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Membres suppléants 1-BLANC BOURDELY Germaine-2-ENJOLRAS Florence-3-HILAIRE Bernard, 4-TORROSAIN Marie, 5-NACASS Daniel, 6-ROCHE Fanny, 7-MILETTO Vincent, 8-ROUX Martine, 9-BRET Gaël 10-MIRMAND Maxime 11-WYSS Michel 12 ARCIS Sylvie

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 007-210703260-20260415-DE\_2026\_011-DE



Le conseil municipal :

**AUTORISE** Monsieur le maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Certifié conforme,

Fait et délibéré en séance du jour, mois et an ci-dessus mentionné

Le maire Sébastien BOURDELY

Le secrétaire de séance Cécilia ROMBI

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié